

Laval théologique et philosophique



Olivier PERRU, *De Platon à Maritain. L'idéal associatif*. Paris, Les Éditions du Cerf (coll. « Histoire de la morale »), 2004, 267 p.

Nestor Turcotte

Volume 63, numéro 3, octobre 2007

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/018186ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/018186ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Faculté de philosophie, Université Laval

Faculté de théologie et de sciences religieuses, Université Laval

ISSN

0023-9054 (imprimé)

1703-8804 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Turcotte, N. (2007). Compte rendu de [Olivier PERRU, *De Platon à Maritain. L'idéal associatif*. Paris, Les Éditions du Cerf (coll. « Histoire de la morale »), 2004, 267 p.] *Laval théologique et philosophique*, 63(3), 618–620.
<https://doi.org/10.7202/018186ar>

de leur point de vue. Le monde moderne présente le bonheur sous la forme d'un objet matériel, d'un programme de thérapie, d'une réussite professionnelle, de séminaires de pensées positives, de cyber-divertissements. Non seulement le bonheur est matérialisé, mais on le veut tout de suite. L'A. ne craint pas de dire que, dans son expérience personnelle, il a cherché le bonheur dans ces tape-à-l'œil, ces simulacres du bonheur humain.

Pourquoi le bonheur est-il si difficile à atteindre ? Parce que, selon l'A., nous regardons au mauvais endroit et, pis encore, nous ne recherchons pas ce qu'il faut. L'alcool, les narcotiques, la prise excessive de médicaments entrent dans la panoplie des quêtes du bonheur et laissent souvent de larges pans de déceptions, de vides, d'insatisfactions assurées. Alors que les gens heureux n'ont, semble-t-il, aucun besoin de ce genre de béquille constante.

Chacun doit donc travailler à fabriquer la réalisation de SON bonheur. Pour cela, l'A. suggère le retour à une vie calme, l'élimination de l'agitation énervante et inutile. Le bonheur, c'est être là où l'on est, sans vouloir être nulle part ailleurs. Comme l'envie fait simplement partie de la nature humaine, pourquoi l'être humain se soumet-il souvent à toute cette imagerie et à toute cette stimulation qui n'ont d'autre but, inavoué mais évident, que de susciter dans l'esprit de faux bonheurs. Et de rendre l'homme malheureux.

Pour l'A., la route du bonheur passe par la consolation de la philosophie. Elle prend visage dans le *Manuel* d'Épictète. L'A. explique pourquoi l'enseignement de ce philosophe semble si utile et pertinent en ce début du XXI^e siècle. Le philosophe antique explique comment composer avec les aléas de la vie et rappelle l'importance de cultiver une sérénité durable afin d'accéder doucement à notre moi intérieur. La théorie stoïcienne du bonheur attire aussi le philosophe de Toronto parce qu'elle est ferme, résolue et solide. Le bonheur n'est donc pas affaire de théorie métaphysique et d'harmonie préétablie. Il faut renoncer à donner un sens à un monde absurde pour mener une vie simple de travail et de loisir.

La seule manière d'arracher la notion de bonheur aux engrenages de la manipulation et de l'obsession du confort, c'est, selon l'A., l'associer au fait de vivre une bonne vie. Bref, la vie heureuse est, dans une certaine mesure, la même chose qu'une bonne vie. La quête du bonheur n'est rien d'autre que l'épanouissement de la nature humaine : il s'agit de devenir ce que nous sommes.

L'argumentation développée par l'A., tout au long de cet essai, a porté, pour une part, sur les dangers de la pensée technologique, sur les pouvoirs des machines, au sens propre comme au sens figuré, et sur les façons dont elles ne cessent de déformer nos idées sur le bonheur. Bref, il semble qu'à la fin de ces longues pages sur le bonheur, l'A. se rallie à la thèse aristotélicienne que le bonheur humain, fondée sur l'action vertueuse et la contemplation rigoureuse, est possible sur cette terre enténébrée. Le bonheur consiste dans l'épanouissement de la nature humaine.

Nestor TURCOTTE
Matane, Québec

Olivier PERRU, **De Platon à Maritain. L'idéal associatif**. Paris, Les Éditions du Cerf (coll. « Histoire de la morale »), 2004, 267 p.

Olivier Perru est membre de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes. Il enseigne à la Faculté de philosophie de l'Institut Catholique de Lyon.

L'A. de cet ouvrage de philosophie politique s'inspire des grandes traditions politiques occidentales. Une relecture historiographique depuis Platon jusqu'à Maritain est une entreprise fort

utile, puisque l'on sait que depuis vingt-trois siècles, les expériences humaines du vivre-ensemble ont tellement varié. Il nous sera impossible ici de toutes les mentionner. Quelques-unes retiendront cependant notre attention : Platon, Aristote, Rousseau, Alexis de Tocqueville et Maritain.

Platon est le premier philosophe grec à avoir posé le « comment » de la création d'une communauté humaine finalisée par « l'idée de bien ». Ce qui fonde la naissance de la cité dans la *République*, c'est l'impuissance où se trouve chaque individu à se suffire à lui-même. La division du travail et la complémentarité des métiers engendrent les dispositions à la justice et à l'unité dans la cité. L'association dans la ville est fondée sur la satisfaction des besoins et non sur une quelconque finalité. Il revient au philosophe-roi d'établir ce qu'est le bien de la collectivité dans lequel le citoyen est fondu.

Aristote, au tout début de la *Politique*, affirme le caractère naturel des communautés humaines. Toutes les communautés humaines ont en commun de « viser un certain Bien ». Ce n'est pas l'individu qui constitue la cité, la crée au sens fort du terme, mais ce sont des communautés existantes qui visent à s'achever dans la cité. La première communauté est donc la famille. Le village et la ville sont présentés comme une extension de la famille. Être associé demande non seulement une bienveillance réciproque de personne à personne, mais une concorde sur le plan de la communauté. Être associé est aussi une conséquence de l'amitié. Toute association suppose une certaine mise en commun. L'unité sociétale est réalisée dans la mesure où les personnes, les familles, les communautés particulières tendent au bien de tous. Aristote est le premier à avoir mis en valeur l'association comme conséquence d'une activité morale libre, individuelle et collective.

L'éthique stoïcienne n'exclut pas du tout les diverses communautés intermédiaires. Elle a une visée plus universelle. Ce que le système stoïcien a en vue, ce n'est pas une finalité en rapport avec des biens précis à acquérir ou des œuvres à réaliser. Elle vise la constitution d'un ordre universel, le plus proche possible de l'ordre naturel suscité par l'âme du monde. Il cherche à promouvoir le modèle de l'homme libre, responsable, citoyen du monde, ouvert à l'universel et pour cela engagé dans la diversité des communautés et des associations humaines. Ce système qui semble rejoindre la sensibilité contemporaine a cependant ses limites. On y remarque un manque de finalité humaine, l'oubli du vrai bonheur de la personne et le risque de marginaliser ceux qui ne rentreraient pas dans ce nouvel ordre à vocation prétendue universelle.

L'A. aborde ensuite les temps modernes par le biais d'une réflexion sur les fondements des régimes politiques. Les diverses théories du contrat social (Rousseau) font largement place à l'association, mais il s'agit d'une association à l'échelle de l'État-nation, qui a, par conséquent, tendance à exclure les formes intermédiaires d'association. La Révolution française a consommé ce fait par l'interdiction des associations professionnelles.

Les temps modernes se caractérisent aussi par l'insistance sur les assemblées et les conseils, en tant qu'ils sont des relais de l'exercice du pouvoir politique centralisé. L'A. affirme qu'il faut tirer globalement quelques enseignements des textes concernant l'association du XVII^e et du XVIII^e siècle : premièrement, ceux-ci permettent de s'interroger sur le caractère « associatif » des assemblées politiques ; deuxièmement, ils invitent à rechercher un équilibre entre le caractère naturel et le caractère volontaire de l'association ; enfin, ils précisent le rapport entre association et communauté.

Le XIX^e siècle apporte une polarisation de l'attitude intellectuelle de nombreux auteurs sur le monde du travail, d'une part, sur la liberté et la dignité de la vie de chacun, d'autre part. Le pape Léon XIII, inspiré par la théologie chrétienne, encourage des formes associatives respectueuses de la liberté individuelle et du principe de subsidiarité. Les groupes socialistes qui fusent de partout proposent une structure associative véhiculant une morale sociale et altruiste, mais souvent dépour-

vue de fondement spirituel. Le cas de Tocqueville est particulier. Son modèle est celui de la démocratie américaine qui propose l'association avec une forte décentralisation du pouvoir. Son modèle associatif libéral trouvera assez peu d'échos en Europe sur le long terme.

Au xx^e, Jacques Maritain se fera l'interprète moderne des points de vue d'Aristote et de saint Thomas d'Aquin. Il promeut essentiellement la subsidiarité des corps intermédiaires et leur participation à la quête du bien commun vers lequel convergent les efforts de tous. C'est la participation au bien commun qui légitime le caractère associatif de certaines structures intermédiaires. Alors que chez Maurras, ce serait plutôt la délégation d'autorité.

L'association, somme toute, favorise le développement de la liberté individuelle et le développement éthique et créatif de la personne. En ce sens, les positions de Tocqueville paraissent assez proches des préoccupations contemporaines.

Il faut, cependant, réaffirmer que beaucoup de personnes trouvent dans un engagement associatif de proximité la possibilité d'exercer une éthique. Le regard d'Aristote sur le rapport entre la vie du bon citoyen dans la cité et la vie vertueuse serait sans doute à réactualiser dans cette perspective.

L'A. affirme, en terminant, que l'association stimule la participation de chacun à un bien commun tangible. Il inspire ainsi une certaine tendance concrète vers l'universel. Il crée une large sociabilité et une ouverture à une fin commune.

Nestor TURCOTTE
Matane, Québec

Gilles ROUTHIER, **Vatican II. Herméneutique et réception.** Montréal, Éditions Fides (coll. « Héritage et projet », 69), 2006, 430 p.

« Pour un individu, 40 ans, c'est donc l'heure de la confirmation des choix ou d'un nouveau choix de vie : l'âge des approfondissements ou l'âge des virages » (p. 8). A questa « età fatale » si è aggiunto nel 2005 l'avvento del pontificato di Benedetto XVI che, a partire specialmente dal suo discorso alla Curia romana del 22 dicembre 2005, ha fornito più di un'occasione per una ripresa del dibattito storico e teologico sul ruolo del concilio Vaticano II (e sulla lettura dell'evento offerta dalla *Storia del concilio Vaticano II* in 5 volumi, diretta da G. Alberigo, alla quale lo stesso Routhier ha contribuito). Lasciata alle spalle la fase sulla supposta dialettica tra la « lettera » dei documenti del Vaticano II da una parte e lo « spirito » del concilio dall'altra — fase tipica dell'atteggiamento ambivalente (ma non ambiguo) sul concilio da parte di Giovanni Paolo II, attualmente lo stato della questione all'interno della compagine ecclesiale è caratterizzata da una certa *vague revanchiste* (dal sapore più politico che teologico, specialmente in alcuni paesi dell'area nord-atlantica) contro le più significative acquisizioni del maggiore evento ecclesiale dell'età contemporanea. È una *vague* che persegue un'agenda ideologica e politica, del tutto indipendente dall'approfondimento storico-teologico delle questioni sul tavolo. Tanto più utile è allora, in questo momento, la raccolta di saggi di Gilles Routhier, professore alla *Faculté de théologie et de sciences religieuses* dell'*Université Laval* a Québec e il maggiore esperto degli studi della recezione del Vaticano II, tanto per i suoi aspetti teorici e metodologici, quanto per una serie di studi effettuati sul passaggio tra concilio e post-concilio (si vedano, tra gli altri, *La réception d'un concile*, Paris, 1993 ; *Réceptions de Vatican II. Le concile au risque de l'histoire et des espaces humains*, éd. G. Routhier, Leuven, 2004 ; il recentissimo *La chiesa dopo il concilio*, dalle edizioni Qiqajon della Comunità monastica di Bose, 2007).